

Renseignements communiqués par les États membres sur les aides d'État accordées conformément au règlement (UE) n° 651/2014 de la Commission, du 17 juin 2014, déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

Numéro de l'aide	SA.106130
État membre	France
Numéro de référence de l'État membre	
Région	France
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Voies navigables de France 175 Rue Ludovic Boutleux 62408 Béthune
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Plan d'aides à la modernisation et à l'innovation (PAMI) pour les volets A et D
Base juridique	Article L4311-1 du code des transports (issu de la loi n°2012-77 du 24 janvier 2012) Délibération du Conseil d'administration de VNF du 7 décembre 2022
Type de la mesure	Régime d'aide
Modification d'une mesure d'aide existante	Modification SA.51124
Durée	01.01.2023 - 31.12.2027
Secteurs économiques	Transports fluviaux de fret, Transports fluviaux de passagers
Type de bénéficiaire	petites et moyennes entreprises, grandes entreprises
Budget	Budget annuel: 8 000 000 EUR
Pour les garanties	0 EUR
Forme de l'aide	Subvention/Bonification d'intérêts
Référence à la décision de la Commission	
Si cofinancement par des fonds communautaires	

Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Recherche fondamentale [article 25, paragraphe 2, point a)]	100	100
Recherche industrielle [art. 25, paragraphe 2, point b)]	50	80
Développement expérimental [art. 25, paragraphe 2), point c)]	25	60
Études de faisabilité [article 25, paragraphe 2, point d)]	50	70
Aides à l'investissement permettant aux entreprises d'aller au-delà des normes de protection environnementale de l'Union ou d'augmenter le niveau de protection de l'environnement en l'absence de normes de l'Union (art. 36)	40	60

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide

<https://www.vnf.fr/vnf/accueil/logistique-fluviale/naviguer-comme-professionnel/ameliorer-energetiquement-la-flotte-fluviale/aides-et-financements-verdissement-flotte-fluviale/pami/>, -